

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2021

---

TENDANT À PROTÉGER LES MINEURS DES USAGES DANGEREUX DU PROTOXYDE  
D'AZOTE - (N° 2498)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS38

présenté par  
Mme Six, rapporteure

-----

### ARTICLE 2

À l'alinéa 21, substituer au mot :

« client »

le mot :

« cessionnaire ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.